

Maire

Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le mardi 10 septembre 2024 à 20h00, au Centre communautaire, situé au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton.

Sont présents à cette séance :

Conseiller numéro 2 - monsieur Jacques Séguin
Conseiller numéro 3 - monsieur Jean Giroux-Gagné
Conseiller numéro 4 - monsieur Mario Pitre
Conseiller numéro 5 – monsieur Richard Dugas

Tous formant quorum, sous la présidence du maire, monsieur Shawn Campbell.
Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur François Day, est également présent.

Sont absents à cette séance :

Conseiller numéro 1 - monsieur Louis-Philippe Thauvette
Conseiller numéro 6 - madame Aline Charbonneau

En ouverture de séance, le maire annonce qu'il n'y aura plus d'élection partielle puisque le poste de conseiller numéro 5 a été comblé par monsieur Richard Dugas élu par acclamation et assermenté le 6 septembre dernier. Le maire lui souhaite également la bienvenue.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 20h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2024**
- 4. Demande de don, commandite, d'appui ou autre**
 - 4.1 Demande de participation financière des Loisirs de Sainte-Justine
- 5. Administration et finances**
 - 5.1 Approbation de la liste des comptes créditeurs
 - 5.2 Autorisation de signatures – Entente intermunicipale pour le service d'une ressource en prévention en incendie
 - 5.3 Autorisation de paiement de facture – Installation d'un harnais pour le souffleur à neige du tracteur Massey-Ferguson
 - 5.4 Confirmations de recrutement – Service sécurité incendie
 - 5.5 Appel d'offres public – Travaux 5^e Rang
 - 5.6 Règlement d'emprunt – Travaux 5^e Rang
- 6. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire**
- 7. Travaux publics**
- 8. Incendie**
 - 8.1 Renouvellement – Certification de service rapide de transport d'eau
 - 8.2 Contribution financière au « Souper du chef »
- 9. Arts, culture et loisirs**
- 10. Varia**
- 11. Mot du maire et parole aux élus**

Maire

Greffier-trésorier

12. Questions des citoyens

13. Levée de la séance

24-09-01 CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2024

24-09-02 CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2024, une dispense de lecture en séance est accordée.

CONSÉQUEMMENT,
IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin
ET RÉSOLU

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2024.

ADOPTÉE À MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
Richard Dugas ne pouvant exprimer son vote

4. Demandes de don, commandite, d'appui ou autre

4.1 Demande de participation financière des Loisirs de Sainte-Justine

24-09-03 CONSIDÉRANT QUE l'organisme des Loisirs de Sainte-Justine-de-Newton renouvelle son évènement du Festival de gazon pour l'année 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE l'évènement se tiendra les 13 et 14 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière demandée par les Loisirs de Sainte-Justine-de-Newton ;

CONSIDÉRANT QU'un budget de 3 500\$ est alloué au poste budgétaire 02 70190 459 – Contribution aux loisirs ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme des Loisirs de Ste-Justine désire offrir une activité gratuite d'auto tamponneuses aux citoyens.

CONSÉQUEMMENT,
IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Pitre
ET RÉSOLU

QUE la participation financière demandée par les Loisirs relative à l'activité récréative qui aura lieu lors du Festival du gazon au montant de 3 500\$, tel que prévue au budget 2024 de la municipalité, soit accordée par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Maire

Greffier-trésorier

5. Administration et finances

5.1 Approbation de la liste des comptes créditeurs

24-09-04 IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin
ET RÉSOLU

D'approuver la liste des comptes créditeurs, la rémunération des membres du conseil municipal et le salaire des employés municipaux selon la liste dûment déposée aux membres du conseil et totalisant la somme de 145 610.53 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Certificat de disponibilité

Je, soussigné, François Day, certifie que la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, a les crédits disponibles au budget opérationnel permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Directeur général et greffier-trésorier

5.2 Autorisation de signatures – Entente intermunicipale pour le service d'une ressource en prévention en incendie

24-09-05 IL EST PROPOSÉ PAR : Shawn Campbell
ET RÉSOLU

D'ajourner le point 5.2 – *Autorisation de signatures – Entente intermunicipale pour le service d'une ressource en prévention incendie* à une prochaine séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

5.3 Autorisation de paiement de facture – Installation d'un harnais pour le souffleur à neige du tracteur Massey-Ferguson

24-09-06 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit veiller au déneigement de ses trottoirs;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a l'obligation de mettre en place les mesures nécessaires pour éliminer ou réduire et contrôler les risques pouvant affecter la santé et la sécurité de ses travailleuses et travailleurs;

CONSIDÉRANT QU'il est d'usage commun d'opérer un souffleur à neige à harnais attaché à l'avant d'un tracteur afin de permettre son utilisation en toute sécurité plutôt qu'à l'arrière comme la Municipalité en faisait l'opération avant les travaux concernés ;

CONSIDÉRANT QUE le budget ne permet pas de faire l'achat d'un nouveau tracteur ayant un souffleur à neige attaché à l'avant;

CONSIDÉRANT le rejet d'une soumission reçue d'un entrepreneur pour le montage et l'installation d'un harnais dont le prix était trop élevé pour l'usure et l'âge du tracteur Massey-Ferguson ;

CONSIDÉRANT le court délai d'exécution que requérait la tâche afin d'être en mesure de répondre adéquatement aux besoins de déneigement et d'ergonomie;

CONSIDÉRANT la bonne foi et le savoir-faire de monsieur Nicholas Séguin dans l'exécution de la tâche ;

Maire

Greffier-trésorier

CONSIDÉRANT QUE le montant de la facture des travaux de M. Séguin requière l'autorisation du conseil en vertu du *Règlement 375 en matière de contrôle et de suivis budgétaires et de délégation de pouvoir de dépenser*.

CONSÉQUEMMENT,
IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement de la facture de monsieur Nicholas Séguin au montant de 10 000\$ pour ses travaux de montage et de l'installation d'un harnais du souffleur à neige à l'avant tracteur Massey-Ferguson.

REJETÉE À MAJORITÉ incluant la voix défavorable du maire Jacques Séguin et Jean Giroux-Gagné ayant voté en faveur

5.4 Confirmations de recrutement – Service sécurité incendie

24-09-07 CONSIDÉRANT QUE certains membres du service de sécurité incendie de la Municipalité n'ont pas leur recrutement confirmé par résolution du conseil ;

CONSÉQUEMMENT,
IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin
ET RÉSOLU

QUE la situation soit régularisée en procédant au recrutement officiel des employées et employés suivants :

Jason Lepage (15 janvier 2018) - Pompier
Carl Verreault (16 août 2019) - Pompier
Ariane Leroux (1er mai 2021) - Premier répondant
Lynlay St-Gelais (1er octobre 2021) - Premier répondant
Marc-André Bertheau (8 décembre 2022) Pompier en formation
Vijithan Rajaratnam (8 décembre 2022) Pompier en formation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.5 Appel d'offres public – 5^e Rang

24-09-08 IL EST PROPOSÉ PAR : Shawn Campbell
ET RÉSOLU

D'ajourner le point 5.5 - *Appel d'offres public – Travaux 5e Rang* à une prochaine séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

5.6 Règlement d'emprunt – Travaux 5^e Rang

24-09-09 IL EST PROPOSÉ PAR : Shawn Campbell
ET RÉSOLU

D'ajourner le point 5.6 - *Règlement d'emprunt - Travaux 5e Rang* à une prochaine séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

6. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire

7. Travaux publics

Maire

Greffier-trésorier

8. Sécurité incendie

8.1 Renouvellement – Certification de service rapide de transport d'eau

24-09-10

CONSIDÉRANT l'absence de borne d'incendie sur notre territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité incendie de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton détient la certification en service rapide de transport d'eau par camion-citerne pour les secours publics ;

CONSIDÉRANT QUE la période d'agrément du service rapide de transport d'eau s'échelonne sur une période de 5 ans ;

CONSIDÉRANT QUE la période d'agrément arrive à échéance en septembre 2024.

CONSÉQUEMMENT,
IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin
ET RÉSOLU

DE renouveler la certification de service rapide de transport d'eau délivré par le Service d'inspection des assureurs incendie au coût de 3 500 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8.2 Contribution financière au « Souper du chef »

24-09-11

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service de sécurité incendie de la Municipalité souhaite organiser un « Souper du chef » pour son équipe et celle du service de la Municipalité de Sainte-Marthe ;

CONSIDÉRANT que l'évènement se tient annuellement et qu'il renforce la cohésion de l'équipe ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 24-07-08 – Contribution financière au « Souper du chef » a été abrogée lors de la séance du 20 août 2024 suite à l'adoption de la résolution 24-08-11 – Contribution financière au « Souper du chef » - Retrait ;

CONSIDÉRANT QUE l'évènement a dû se tenir sous une formule différente de celle initialement prévue, une nouvelle demande de contribution auprès de la Municipalité sera déposée afin de remplacer la première et de réviser à la baisse le montant de 500\$.

CONSÉQUEMMENT,
IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Pitre
ET RÉSOLU

D'autoriser une contribution au montant de 200 \$ à l'évènement du « Souper du chef » ;

D'utiliser le budget 2024 octroyé au poste 2-22000-610 Repas-Frais de représentation.

Maire

Greffier-trésorier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. Arts, culture et loisirs

10. Varia.

11. Mot du maire et parole aux élus

Le maire transmet des informations d'intérêt général aux personnes présentes dans la salle. Le maire laisse ensuite la parole aux conseillers.

12. Questions des citoyens

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions et précise que la période de questions dure 30 minutes, tel qu'indiqué au règlement numéro 300 portant sur la Régie interne des séances de la Municipalité.

La période de questions débute à 20h36 et se termine à 20h56.

13. Levée de la séance

24-09-12 L'ordre du jour étant épuisé

CONSÉQUEMMENT,
IL EST PROPOSÉ PAR : Shawn Campbell
ET RÉSOLU

QUE la séance ordinaire du 20 août 2024 soit levée à 20h57

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Directeur général et greffier-trésorier

Je, Shawn Campbell, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire